

L'accord UE-Mercosur : l'accentuation des conflits et les atteintes aux droits humains

L'Union européenne (UE) et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) ont conclu un accord commercial en 2019 pour échanger davantage. Son processus de ratification devrait être bientôt entamé.

**Un accord qui favorise
l'agrobusiness au détriment
des communautés indigènes**



Le système agricole destiné à l'exportation dans les pays du Mercosur s'accompagne souvent de conflits extrêmement violents. En 2019, la région de l'Amazonie a connu **33 décès dus à des conflits pour les terres et pour la protection de l'environnement**. Le Brésil se classe troisième au monde en termes de meurtres d'activistes environnementaux, avec **24 morts en 2019**.

L'accord UE-Mercosur ne peut qu'accroître la déforestation et l'accaparement des terres, en augmentant les exportations de soja, de bœuf et de bioéthanol. Les populations indigènes risquent leur vie pour conserver leurs terres, leurs maisons et leurs moyens de subsistance contre les intérêts des grandes entreprises agroalimentaires. Pourtant, l'accord ne prévoit aucune clause contraignante sur les droits des peuples autochtones.

Le président brésilien Jair Bolsonaro a annulé les processus juridiques qui protégeaient le droit à la terre des communautés autochtones, en particulier la loi sur la démarcation, qui permettait de reconnaître et de protéger les terres des autochtones. Cela a conduit à une situation dans laquelle les autorisations foncières des indigènes peuvent être réexaminées et révoquées à tout moment.

Les droits des populations indigènes sont également violés au Paraguay où les éleveurs de bétail s'étendent sur leurs terres, ce qui constitue une menace pour leurs moyens de subsistance.



Enfin, l'accord UE-Mercosur augmentera l'utilisation des pesticides dans les pays du Mercosur. Cela aura un impact direct sur la santé des populations indigènes comme les communautés Mapuche dans le Gran Chaco en Argentine.

Malgré cette situation dramatique, l'accord ne fait mention que d'une version affaiblie des critères des Nations unies pour la protection des peuples autochtones.

« Cet accord ne protège pas suffisamment les droits des peuples autochtones, des agricultrices et des agriculteurs et des consommatrices et des consommateurs, dont la santé et la vie sont en danger. Il est inacceptable que les intérêts commerciaux prévalent sur les droits humains. Tant qu'aucune disposition suffisante sur les droits humains ni aucune sanction en cas de non-respect ne sera prévue dans l'accord, nous continuerons à nous opposer à sa ratification. »

Yannick Jadot
Eurodéputé français



Un accord en défaveur des travailleuses et des travailleurs

Le droit du travail n'est pas toujours garanti dans les pays du Mercosur. Au Brésil, depuis 1995, **55 000 travailleuses et travailleurs brésiliens** ont été sauvés par les inspecteurs du gouvernement de « situations similaires à l'esclavage moderne ». La majorité d'entre elles et eux travaillait dans le secteur de l'élevage.

Des rapports font état de travail forcé dans le secteur de la viande bovine, avec des fermes qui approvisionnent les plus grandes entreprises de viande du monde, mais qui rétribuent leurs ouvrières et leurs ouvriers avec des salaires de misère et les logent dans des habitations précaires sans toilettes ni accès à l'eau. **L'accord UE-Mercosur va augmenter les exportations de viande de bœuf. Pourtant, le texte ne prévoit aucune règle contraignante pour garantir que ces exportations seront produites selon des normes de protections des travailleuses et des travailleurs suffisantes.**

Les dirigeants syndicaux sont confrontés à des difficultés similaires. Au Brésil, en 2020, des représentants syndicaux ont fait l'objet d'arrestations arbitraires et ont reçu de multiples menaces de mort. Le Brésil n'a pas encore ratifié la convention internationale du travail sur la liberté d'association (OIT 87). Des violations régulières des droits des syndicats sont également signalées en Argentine et au Paraguay.

La politique commerciale de l'Union européenne ne doit pas donner libre cours aux violations des droits humains

L'augmentation des importations agricoles en provenance du Mercosur sans dispositions contraignantes garantissant le respect des droits des indigènes, des droits humains et des droits des travailleuses et des travailleurs est inacceptable.

L'accord UE-Mercosur mettra en péril les droits humains, ainsi que l'ambition des valeurs de l'Union européenne et de ses objectifs environnementaux et sociaux.